

ARRETE N°24-061

ARRETE DE MISE A JOUR DE LA LISTE D'APTITUDE du concours sur titres d'éducateur territorial de jeunes enfants de 2^{ème} classe Session 2020

Le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher :

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2017-902 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants ;

Vu le décret n°2013-649 du 18 juillet 2013 fixant les modalités d'organisation du concours sur titres pour le recrutement des éducateurs territoriaux de jeunes enfants ;

Vu le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française ;

Vu la délibération n°33-2018 du Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher en date du 31 mai 2018 m'autorisant à engager les procédures d'organisation des concours et examens ;

Vu la convention relative à la co-organisation des concours et examens professionnels entre les centres de gestion de l'interrégion Ile-de-France / Centre-Val de Loire, dite « convention IDF/CVL » ;

Vu l'arrêté d'ouverture n°19-046 du 6 août 2019 portant ouverture du concours sur titres d'éducateur de jeunes enfants ;

Vu le procès-verbal de tirage au sort du représentant du personnel effectué parmi les membres titulaires et suppléants de la commission administrative paritaire (CAP) de catégorie A en date du 10 octobre 2019 ;

... \ ...

Vu l'arrêté modificatif n°20-068 du 1^{er} octobre 2020 fixant la liste des personnes pouvant être choisies comme membres du jury des concours et examens professionnels organisés par le Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher au titre de l'année 2020 ;

Vu l'arrêté modificatif n°20-069 du 1^{er} octobre 2020 portant nomination du jury du concours d'éducateur territorial de jeunes enfants ;

Vu le procès-verbal du jury d'admission réuni en date du 12 octobre 2020 ;

Vu l'arrêté modificatif n°21-054 du 28 octobre 2021 modifiant l'arrêté n°20-075 du 28 octobre 2020

Vu l'arrêté modificatif n°22-066 du 28 octobre 2022 modifiant l'arrêté n°21-054 du 28 octobre 2021

Vu l'arrêté modificatif n°23-042 du 27 octobre 2023 modifiant l'arrêté n°22-066 du 28 octobre 2022

Vu les nominations de Mmes NIGER Claire, SEROT Dorine,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La liste d'aptitude du concours d'éducateur territorial de jeunes enfants de seconde classe est mise à jour ainsi qu'il suit :

BAINVEL	Maud
BOULADE	Lise
CHALGHOUMI	Sarah
CHALUMEAU	Charlotte
CHARRA	Virginie
CIVIS	Christine
COLICCI	Laure
COLINOT	Pauline
CONRY	Joëlle
CONSIGNY	Laetitia
COUTTE	Laura
DAGNEAUD	Marjorie
DAVID	Marion
DESSAIRE	Nadia
DEUDE BROSSETTE	Muriel
DINDINAUD	Claire
DUCARME	Tiffany
DUFOUR	Sonia
DUPLOYEZ	Naike
DURAND	Sandy
ESTREME	Christelle
FAVERIE	Christel
FOULATIER	Amandine
FRANCIS	Caroline
GARRET-FLAUDY	Harmonie
GAYDU	Amélie
GOMBAUD	Corinne
HABCHI	Ziloukha
HIDALGO	Lucile
JAGLINE	Marie
JAKUBOWSKI	Béranger

LACHAT	Emelise
LACOUR	Anaïs
LAGNIEZ	Laurence
LATHIERE	Hélène
LAURIOU	Viviane
LAVERNY	Audrey
LE BRIS	Gaëlle
LE BRIS	Manon
LE GOUX	Marilyne
LE LAY	Julie
LEBEGUEC	Marine
LEGRAND	Christelle
LEPAGNOL	Precillia
LESAINT	Barbara
LEVIF	Sophie
LEVITRE	Cassandra
LIGNON	Anne
LOUGE	Blandine
MADEIRA	Melanie
MAGASSA	Audrey
MARIE	Clémence
PALANGHI	Thifaine
PRUVOT	Maud
RAMDANI	Ghenima
RÉGIS	Magali
RIGOLLET	Sophie
SAUBAN	Chloé
SCHOUWEY	Clémence
SEGARD	Agnes
THIENNOT	Lucie

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20241018-24-061-AR
Date de télétransmission : 23/10/2024
Date de réception préfecture : 23/10/2024

ARTICLE 2 : La liste d'aptitude sera prolongée pour une durée de 304 jours (calcul effectué en tenant compte des éventuelles périodes de chevauchement) soit **jusqu'au 27/08/2025** compte tenu de la crise sanitaire.

ARTICLE 3 : Vu les contrats présentés par Madame FAVERIE Christel, la lauréate sera maintenue sur la liste d'aptitude jusqu'au 20 septembre 2026,

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication.

ARTICLE 5 : Monsieur le Président du Centre de Gestion de Loir-et-Cher certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Fait à la Chaussée-Saint-Victor, le 18 octobre 2024

Le Président

Eric MARTELLIERE

